



Saisie des intentions d'orientation post-3ème

publié le 09/02/2024

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3ème,

Depuis 2019, la saisie des intentions et des voeux d'orientation se fait via le portail Scolarité Services. Le respect des dates est essentiel.

Rappel : pour aller sur Scolarité Services, vous devez aller sur le site du collège Gérard Philipe. Puis, sur le bandeau à droite de la page d'accueil, cliquez sur Services numériques. Puis Scolarités services. Identifiez vous avec votre compte Educonnect (ATTENTION : compte parent). Enfin, choisissez le service "Orientation".

Du 8 janvier 2024 au 8 mars 2024, vous devrez saisir les INTENTIONS d'orientation. A savoir que vous devez indiquer les intentions parmi les possibilités suivantes : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, 1ère année de CAP ou CAP agricole.

Après le conseil de classe du second trimestre, vous pourrez consulter l'avis provisoire du conseil de classe quant aux intentions d'orientation exprimées et en accuser réception.

Du 2 avril 2024 au 25 avril 2024, vous devrez indiquer le choix définitif d'orientation, à savoir les voies d'orientation souhaitée (2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, 1ère année de CAP ou CAP agricole) mais également les établissements souhaités.

Le redoublement n'est pas une orientation et ne peut donc pas être saisi ni en intention ni en vœu.

Après le conseil de classe du troisième trimestre, vous pourrez consulter la proposition du conseil de classe.

Fin juin 2024, début juillet 2024, vous pourrez prendre connaissance de l'affectation de votre enfant sur ce même service Orientation dans Scolarités services.

Vous trouverez en pièces jointes des documents pour vous accompagner dans ces démarches.

Documents joints

 [presentation_orientation_en-ligne_3e_phase-provisoire2024](#) (PDF de 1.9 Mo)

 [2023_flyer_tso_3e](#) (PDF de 5.4 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.